MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Somme

Commune : GRIVESNES

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise

Monument(s)

Appellation : Eglise

Protection : classement

Arrêté : classement le 29/03/2005

Étendue de la protection : l'église en totalité (cad, AB 20) (cad. AB 20) : classement par arrêté du 29 mars 2005

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.